



**François de RUGY, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le mercredi 17 octobre 2018

Communiqué de presse

Galettes d'hydrocarbures dans le Var : les services de l'État mobilisés pour protéger l'environnement

À la suite de la collision entre deux navires intervenue dimanche 7 octobre au large de la Corse, des galettes d'hydrocarbures, mélangées à de la posidonie, ont atteint plusieurs plages du Var hier et ce matin. Plusieurs autres devraient être touchées dans les prochaines heures.

Depuis 10 jours, les services de l'État sont mobilisés pour limiter drastiquement l'impact de cet accident sur l'environnement. En mer, 9 navires français et italiens ont été mobilisés sur les lieux de l'accident pour séparer les deux bâtiments et pour traiter au plus vite la nappe d'hydrocarbures qui en a résulté.

Après 8 jours d'un intense travail dans des conditions météorologiques difficiles, les moyens mobilisés ont permis d'extraire de la mer la quasi-intégralité de la nappe et donc d'éviter que les hydrocarbures (environ 600m³ déversée en mer) n'atteignent les côtes. Cependant, environ 2% de ces hydrocarbures, impossible à pomper, se sont transformés en boulettes qui ont atteint les côtes hier et ce matin. Pour contenir leur arrivée, les services de l'État ont déployé une nouvelle stratégie d'intervention en dépêchant trois navires de lutte anti-pollution dotés de filets à proximité des côtes du littoral varois.


Parallèlement, une mobilisation de dispositifs terrestres a été engagée dès hier sur les rives de la Méditerranée continentale. La préfecture du Var a ainsi ouvert une cellule de crise pour suivre l'évolution des événements et a activé le plan « POLMAR terre », enclenchant immédiatement le lancement des opérations de surveillance et de mobilisation des moyens pour dépolluer les sites potentiellement touchés, en lien avec les communes.

Ainsi dans les prochaines heures, de nombreux agents de l'État seront mobilisés pour intervenir sur les plages et sites naturels concernés pour effectuer des opérations de suivi, de ramassage des galettes, de nettoyage puis de stockage des déchets en vue de leur traitement ultérieur.

Conformément à ce qu'a indiqué la préfecture du Var, il est rappelé aux populations de ne pas toucher ou ramasser les galettes, mais d'informer leur mairie, la gendarmerie ou les sapeurs-pompiers. Pour éviter tout impact sanitaire, il a également été décidé de fermer au public les plages et sites concernés.

François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a déclaré : « *Je comprends et partage l'émoi ressenti aujourd'hui par tous ceux qui, comme moi, et comme beaucoup de Français, sont attachés à ces sites naturels reconnus en France, et même dans le monde, pour leur beauté et la richesse de leur biodiversité. Depuis que l'accident est intervenu, les services de l'État travaillent nuit et jour dans la région pour empêcher qu'il provoque une catastrophe environnementale. Depuis la mer, ils ont d'ores-et-déjà réussi à éviter que l'essentiel des 600 m3 d'hydrocarbures déversés en mer viennent se déposer sur les côtes. Je souhaite saluer leur grand professionnalisme qui a permis d'éviter le pire. Ils sont maintenant à pied d'œuvre sur terre pour nettoyer les plages et le reste du littoral impacté dans les meilleurs délais.* »

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
 [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)